Une de plus ! Nous voici dans les tous derniers jours de 2018. Il y a peu nous étions sous le soleil de l'été… A peine le temps de prendre le rythme de la rentrée et de préparer les derniers dossiers, que nous installions déjà les illuminations de Noël et que les enfants nous présentaient leurs chants lors du marché de Noël de l'école.

L'année 2018 s'achève sur une actualité qui a remis au premier plan la question de la transition écologique. Le prix du carburant a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.
Le gilet jaune, vêtement de sécurité par excellence, est devenu depuis quelques semaines le signe de ralliement de ce que le Président de la République a récemment appelé les classes populaires et laborieuses.
Parti des réseaux sociaux et d'un ras le bol de la France rurale, c'est un phénomène inédit et surtout inattendu.

Chacun peut en penser ce qu'il veut. Il est toutefois utile de rappeler que si le droit de grève est une liberté, le respect des personnes et des biens l'est tout autant.

En tant que maire de Morangles, je connais les difficultés rencontrées par un certain nombre de nos concitoyens. La France qui travaille et les retraités sont directement concernés par cette baisse de pouvoir d'achat ; ils rencontrent de réelles difficultés à « boucler » les fins de mois.
Ce qui est vrai à Paris ne l'est pas à Morangles : sans voiture nous ne pouvons pas nous déplacer pour travailler, se soigner et consommer.

Le choix à Morangles, est de réaliser les projets communaux doucement mais sûrement ; on ne peut pas dépenser plus si les recettes ne suivent pas. Il faut savoir être prudent et maîtriser la pression fiscale communale. Le conseil municipal veille scrupuleusement à ce que les taux communaux n'augmentent pas. D'ailleurs, ils n'ont pas bougé depuis 20 ans.

Soyons résolument engagés dans l'avenir et les changements qui s'annoncent à nous. Sachons garder nos valeurs et nous n'aurons rien à craindre.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Marianne LEMOINE, Maire de MORANGLES

TRAVAUX DE L'ANNEE 2019

	TTC
➢ Mise en sécurité rue du Petit Morangles *(Subvention départementale : 2 270 €)* *(TVA récupérable : 1 271 €)*	7 627 .00 €
➢ *Travaux de couverture bâtiments communaux*	*927.00 €*
➢ *Travaux rue de Précy* *(Relevé topographique, maîtrise d'œuvre,* *Diagnostic amiante et parution journaux)*	*10 919.00 €*
➢ Acquisition foncière du potager jouxtant la Ferme du Prieuré (dernier versement) *(Solde Subvention départementale à venir : 8 360 €* *sur une subvention totale de 39 500 €)* *(TVA récupérable : 20 243 €)*	40 486.00 €

ACHATS/ENTRETIEN DE L'ANNEE 2019

➢ Achat 4 extincteurs .	462.35 €
➢ Achat mobilier scolaire.	459.92 €
➢ Spectacle de fin d'année pour l'école.	200.00 €
➢ Entretien des routes (nids de poule).	1 416.00 €
➢ Achat cailloux pour chemins de plaine.	2 955.00 €
➢ Pose /dépose décorations de Noël et changement cordons lumineux	1 900.00 €
➢ Travaux sanitaires école	1 386.62 €
➢ Maintenance poteaux incendie	1 188.00 €
➢ Entretien du réseau pluvial	1 080.88 €
➢ Mise en peinture portes et grille de l'église	1 044.00 €
➢ Location tables et chaises	367.54 €

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Tonte, fauchage des talus, taille, ramassage des feuilles, plantations, désherbage et évacuation des déchets verts et des dépôts sauvages

15 321.00 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le tableau ci-dessous fait ressortir les dépenses et les recettes de l'année :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		Total
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Report N-1		231 838.75		9756.92	241 595.67
Exercice 2018	185 375.77	254 108.23	74 152.21	107 076.32	
Résultat de clôture 2018		300 571.21		42 681.03	343 252.24

Soit en caisse au 31 décembre 2018 un excédent de trésorerie de **343 252.24 €**
A cette même date, il n'y a plus d'emprunt à rembourser.

Soit par habitant : 0 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

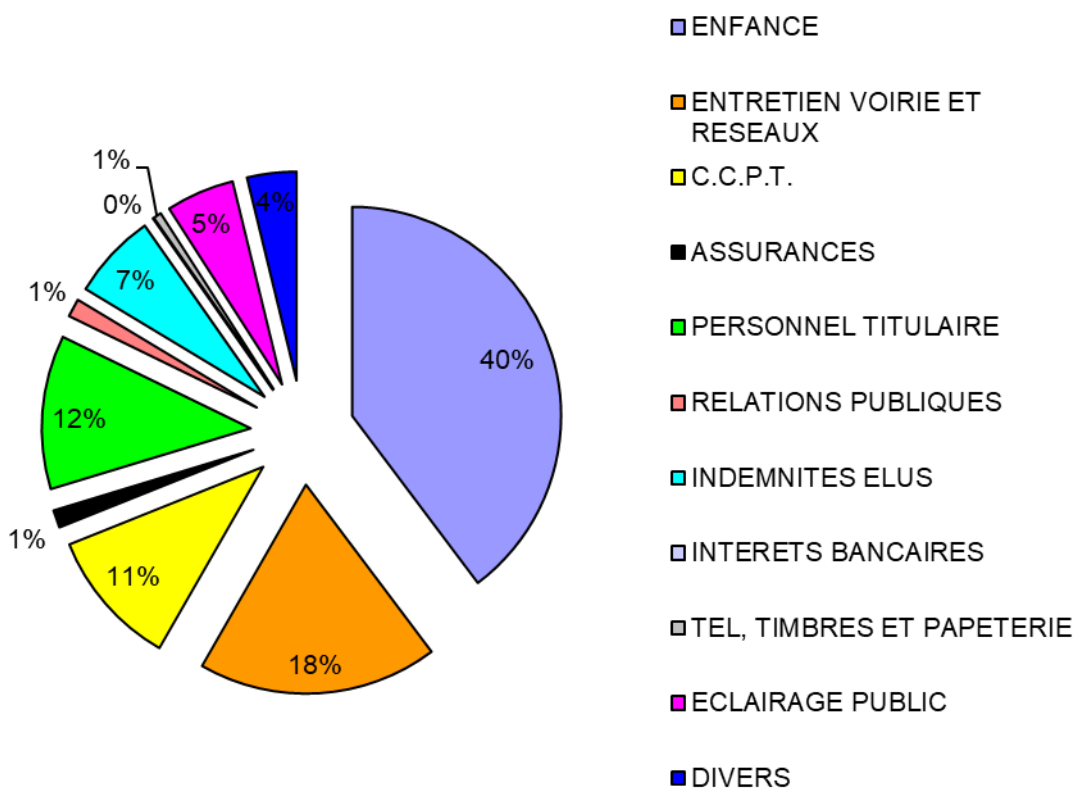

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

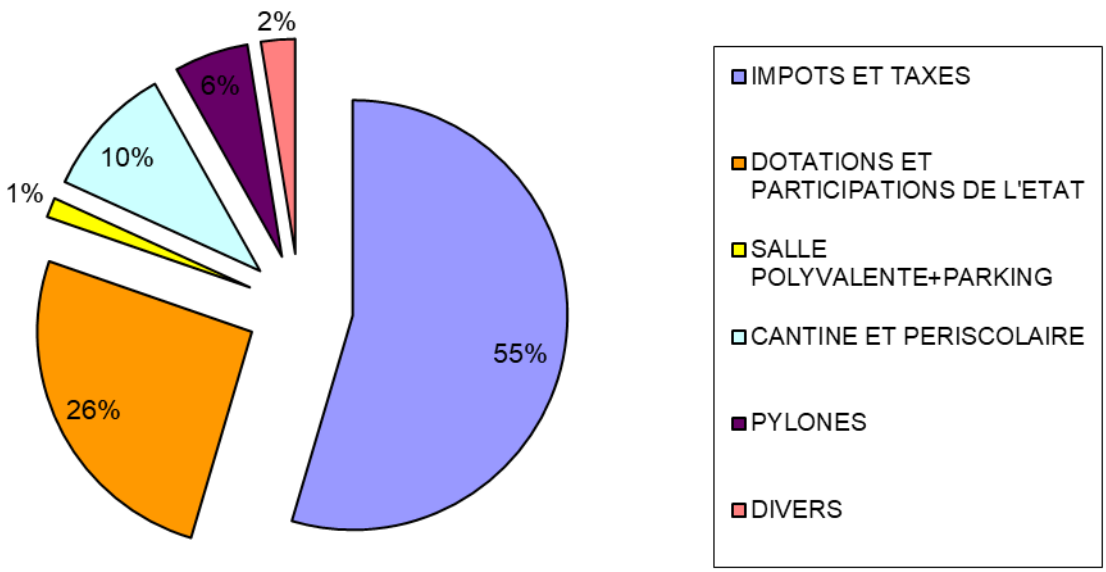

.

Le petit déjeuner des maternelles/CP

A l'école, un monsieur est venu nous expliqué comment on fait un bon petit-déjeuner pour être en pleine forme toute la journée. On vous explique ce qu'il nous a dit :

1. D'abord, on boit un grand verre d'eau pour réveiller l'estomac qui a dormi toute la nuit.

2. Après on mange un fruit. Dans les fruits il y a des vitamines : elles sont comme des chevaliers qui combattent les microbes.

3. Ensuite il faut manger un produit laitier comme un yaourt, du lait ou du fromage pour rendre nos os solides.

4. Et en dernier, il ne faut pas oublier les féculents : du pain ou des céréales. Ils donnent l'énergie à notre corps pour bien fonctionner toute la journée.

BON APPÉTIT

LA NATURE
ET
SA PROTECTION DANS NOTRE VILLAGE

Après avoir nettoyé la nature pendant plusieurs années, nous avons encore ramassé plusieurs sacs de déchets au mois de septembre.
« Nous pensons qu'il faudrait arrêter de jeter des objets par terre car ça tue la planète » L.
« Arrêtez de jeter les cigarettes par terre »W.
« La planète c'est pas une poubelle » M.
« Il faut arrêter de polluer, parce que ça abîme la planète » A.
« Arrêtez de jeter des chewing-gums par terre … » H.
« C'est grâce à la planète qu'on est vivant donc il faut la protéger » M.
« Le réchauffement climatique, c'est l'affaire de tous ! » E.
« Il faut ramasser ce qui est par terre parce que ça tue la planète et donc ça nous tue nous mêmes » A.

Pour information, nous allons vous dire combien de temps met la planète pour détruire, détériorer les déchets :

Mégots : entre 1 et 3 ans
bouteille en plastique : 450 ans
bouteille en verre : 4000 ans
grillage : entre 50 et 80 ans
chewing-gum : de 10 à 100 ans
papier : 1 à 3 mois
pneus de voiture : 100 ans
sac en plastique : 450 ans
couches pour bébé : 450 ans
briquet : 100 ans
carton : 1 à 2 ans
canettes : 100 à 500 ans
briquettes de lait ou jus de fruits : 3 à 12 mois

Pour aider la nature, dans la classe nous avons décidé de ne plus mettre de déchets par terre et de ramasser régulièrement ceux des autres !
« Et on protège les arbres et les plantes en évitant de les couper ». (S.)
« Essayer de ne plus mettre de détritus dans l'eau » (C.)
« Toujours prendre des gants sur soi pour ramasser les déchets » (J.)

Merci de mettre les déchets à la poubelle.
Merci de nous aider à les ramasser quand vous en voyez par terre.
Pensez à Notre Nature !
« La nature a besoin de vivre » M.

La classe des Grands de l'école de la mare du bois

Groupe Loisirs Moranglais

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, nous tenons à remercier Madame le Maire et le conseil municipal pour le soutien qu'ils nous apportent et à tous les habitants de Morangles qui, par leur présence, nous font confiance.

L' »R de Rien », activité (chants) à part entière du GLM est en plein essor avec environ une représentation par mois (Crouy en Thelle, Chantilly, Nogent sur Oise, Précy sur Oise, L'Isle Adam, Parmain, St Crépin Ibouvillers, Lieuvillers, Creil et Morangles).

L'R de Rien finit son année, en participant au Téléthon à St Crépin.

Les inscriptions sont en cours
et nous vous attendons tous afin d'agrandir notre groupe.
Contact : Mme LOPES : 06 75 54 19 59

Voici quelques projets pour 2020

- En janvier, nous reprendrons la vente de viennoiseries à domicile.
- Le mardi 25 février, nous souhaitons organiser une petite soirée pour fêter mardi gras.
- Le 12 avril, nous fêterons Pâques en organisant une chasse aux œufs pour les enfants de la commune.
- En juin, nous pensons organiser la fête de la musique (faire demande paroissiale)
- En novembre, nous célèbrerons comme toutes les années, le 11 novembre avec l'école de la Mare du bois
- Et pour finir une soirée à thème (pour le moment pas de date prévue).

Nous vous rappelons que pour toutes correspondances avec l'association (*suggestions, réclamations, souhaits, bons de commandes*) une boîte aux lettres est à votre disposition. Elle est située à droite de la Mairie.

Cette année encore, nous espérons vous rencontrer et nous vous remercions pour vos quelques encouragements que vous nous témoignés.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020.

Le Bureau

CREATION DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES
LES TETARDS DE LA MARE

Julie. M et Heidi. T parents d'élèves de l'école du village ont créé cette association afin de proposer diverses animations tout au long de l'année pour tous les Moranglais, les bénéfices récoltés sont reversés pour les divers besoins de l'école. (Jeux, matériel, sorties ….)

Animations réalisées :

- Vente de sapins de noël réalisée au sein du village.
- 1er action très positive, merci aux nombreux participants.

- Mise en place d'une boite aux lettres du Père Noël avec une réponse pour chaque enfant.

-Participation au marché de Noël du village.

Projets envisagés :

- Box goûter au sein de l'école
- Animations jeux
- Galettes des rois
- Mardis gras
- Pâques le 11 avril 2020 …

Vous pouvez suivre les animations proposées sur la page **(APE les têtards de la mare).** En vous souhaitant à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une belle année 2020.

Des récoltes inattendues !

Voici un aperçu des déchets trouvés dans les rues de Morangles ou aux abords de notre commune.

Une habitante de Morangles, soucieuse du respect de la nature et de la planète, les a ramassés en quelques jours. Nous pourrions, chacun, veiller dans notre rue et faire en sorte que les déchets ne s'accumulent pas et ne polluent pas notre vie et notre environnement. Le mieux serait que chacun utilise ses poubelles et la déchetterie de Neuilly en Thelle ou celle du Mesnil en Thelle car nous y avons accès gratuitement et ainsi la nature s'en porterait mieux.

Actuellement, les médias nous rappellent souvent que notre planète Terre est en danger si l'on ne fait rien, alors essayons par de petits gestes d'améliorer la situation.

§§
§§§§§§§

Infos pratiques :

Il est toujours possible, pour tout habitant nouvellement installé à Morangles, d'avoir une carte qui donne accès à la déchetterie de Neuilly en Thelle ou du Mesnil en Thelle. On peut la demander directement sur le lieu même à Neuilly ou aller sur le site de la SMDO (organisme qui gère la collecte et le tri des déchets).

La collecte de nos déchets :

Depuis le 1er avril 2019, le tri sélectif s'est encore amélioré. Le mieux est de se référer au document explicatif mis dans les boîtes aux lettres au mois de mars et, sinon, il est disponible à la mairie, à la communauté de communes à Neuilly ou sur le site de la SMDO. Vous avez aussi le lien pour le tri https://www.consignesdetri.fr/ qui vous aidera à trier vos emballages divers.

Conseils pratiques : enlever totalement les couvercles, capsules, opercules des boîtes, ne pas emboîter les plastiques dans les cartons, en un mot, bien séparer car les matières ne sont pas les mêmes et la lecture optique au moment du tri ne se fait pas correctement.

Vous pouvez visiter le nouveau centre de tri SMDO de Villers Saint Paul (centre de tri le plus performant de France) Il suffit de faire votre demande à **visite@smdoise.fr**

Fête annuelle de l'école

Samedi 8 juin, les parents d'élèves s'étaient donné rendez-vous à l'école pour aider les enseignantes à préparer la kermesse. Après l'installation, le matin, des tonnelles et des jeux, les enfants ont offert, en début d'après-midi, un spectacle de chants entrecoupés de sketches. Du plus petit au plus grand, chacun a donné le meilleur de lui-même pour la plus grande joie de l'assistance. Ensuite, les enfants ont profité des différents stands pour gagner des bons afin de les échanger contre des petits lots. Des averses se sont succédées mais n'ont découragé personne et le tirage de la tombola a clôturé cette fête. Les bénéfices des jeux et de la tombola sont pour la coopérative scolaire.

Cette année, la municipalité s'est associée à l'école en organisant un repas pour le soir avec la société Mansart. Il y avait 170 personnes. Les adultes ont apprécié le poulet rôti et les pommes de terre rissolées et les enfants se sont régalés avec un hamburger maison, le tout assuré par Ludovic Mansart.

Pour la réussite de cette soirée, la mairie de Crouy-en-Thelle a prêté gracieusement un chapiteau, des tables et des chaises et le reste a été loué et pris en charge par la mairie. Cette journée a été appréciée de tous malgré la pluie.

Le frelon asiatique

Dans l'Oise, le SDIS 60 est intervenu en 2015 12 fois, en 2016 70 fois et environ 1200 fois en 2018. L'ampleur de l'invasion est telle à ce jour que l'éradication n'est plus envisageable. Cette espèce est désormais installée dans notre département. Le frelon asiatique installe de préférence son nid dans les hautes branches des grands arbres, en zone urbaine ou agricole comme en milieu boisé. Cependant, il peut s'établir par défaut dans tout autre endroit abrité, comme une haie. Il n'est pas agressif en temps normal ; mais il peut le devenir s'il perçoit la présence de l'homme comme une menace pour le nid, avec la particularité de pouvoir piquer plusieurs fois. Il n'y a pas plus d'agression à 10 mètres qu'avec un nid de guêpes.

Il est déconseillé de chercher à poser des pièges car ces derniers sont actuellement non sélectifs et ont souvent un impact important sur un grand nombre d'autres insectes, notamment les abeilles. **Le SDIS intervient uniquement dans les cas suivants :**

- **Une notion de danger immédiat pour la population et lorsque celle-ci est vulnérable (enfants, personnes invalides ou âgées, personnes allergiques)**
- **Un danger localisé dans ou à proximité d'un bâtiment public ou perturbe l'activité d'une entreprise (IME,EHPAD…)**Les sapeurs pompiers n'interviennent pas en l'absence d'urgence. Les particuliers sont alors renvoyés vers les entreprises privées.

Où trouver des informations complémentaires sur le frelon asiatique ?
http://frelonasiatique.mnhn.fr/

AQUATHELLE

La piscine de Chambly accueille nos enfants tous les jeudis matins du 12 décembre 2019 jusqu'au 26 mars 2020 .Le transport est partagé avec l'école du Mesnil en Thelle.
La commune prend à sa charge la moitié des frais de transport soit 594.00 € TTC pour la période concernée.

CENTRE DE LOISIRS

L'accès aux centres de loisirs de Fresnoy-en-Thelle et de Crouy-enThelle, les mercredis et les vacances scolaires représentent un coût de 3315 € pour l'année 2019.

La participation, à la charge de la mairie, reste de 15 € par jour et par enfant.

ARRIVEE DES NOUVEAUX HABITANTS

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie dès leur arrivée à Morangles afin de figurer sur la liste des administrés et de bénéficier des informations pratiques de la vie communale.

LES ECONOMIES QUE LA MAIRIE AURAIT PU REALISER

- Fourniture et pose serrure porte de préau. 150.00 €
- Fourniture et pose de potelets 606.00 €
- Fourniture et pose de barrières de sécurité rue de la mare du bois
- 1 944.00 €

COLLECTE DES DECHETS

Nous vous rappelons que la sortie des bacs d'ordures ménagères, de tri et de déchets verts sont à sortir uniquement la veille au soir des jours de collecte et doivent être rentrés rapidement afin que nos rues ne soient pas envahis par les poubelles. Merci de respecter ces consignes.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à la réalisation de ce bulletin et tout particulièrement à Mme Chartier-Duraincy, M. et Mme Taddio et M. Caron.

ETAT CIVIL

ILS SONT NES

Le 13 janvier : Matthéo MONDET RAMBOUR
Le 14 avril : Melvin VAUTHERIN
Le 1er août : Marcelo DUPINET SOUSA CARDOSO

Ils se sont unis

Le 12 janvier 2019 : Sandrine VERHAEGHE et Didier RONDI
Le 14 septembre 2019 : Domitille LEGER et Julien SAMET

ILS NOUS ONT QUITTES

Le 2 février : Didier DUPONT
Le 5 mai : Guy BESNARDEAU
Le 6 juillet : Bruno MARGUIER

MESSES ANTICIPEES DU SAMEDI SOIR
18 HEURES 30

2020

JANV.	4	Fosseuse
	11	Neuilly-en-Thelle
	18	**Morangles**
	25	Le Mesnil-en-Thelle
FEV.	1er	Puiseux-le-Hauberger
	8	Neuilly-en-Thelle
	15	Fresnoy-en-Thelle
	22	Le Mesnil-en-Thelle
	29	Ercuis
MARS.	7	Crouy-en-Thelle
	14	Neuilly-en-Thelle
	21	Dieudonné
	28	Le Mesnil-en-Thelle
AVRIL	4	Neuilly en Thelle
	11	Vigile pascale 20h45 Chambly
	18	Fresnoy-en-Thelle
	25	Le Mesnil-en-Thelle
MAI	2	Ercuis
	9	Fosseuse
	16	Puiseux-le-Hauberger
	23	Le Mesnil-en-Thelle
	30	Neuilly-en-Thelle
JUIN	6	Esches
	13	Neuilly-en-Thelle
	20	Fresnoy-en-Thelle
	27	Le Mesnil-en-Thelle

Paroisse du Pays de Thelle : 87 avenue de Verdun – 60230 Chambly ☎ 09 54 98 31 60
www.saintlouisenthelle.org
Vicaire : Père Parfait Elenga Opoma Curé : Père Antoine Vernet

Thierry DECRAMP
Artisan électricien
info@decramp.fr
www.decramp.fr

SECIC
Electricité générale
Domotique

91, rue du Prieuré
60530 MORANGLES

Tel : 03.44.26.74.56.
Fax : 03.44.26.22.10.

SARL
GANTIER PAYSAGE
Entretien & Création d' Espaces Verts

GANTIER Cédric
57 Rue Mathéas
60000 BEAUVAIS
Tél 06 28 05 02 52
ou 03 44 45 61 77
www.gantier-paysage-beauvais.fr
gantierpaysage@yahoo.fr

ISOFRANCE
Fenêtres & Energies
ISOLER, CHAUFFER, ÉCONOMISER

ISOFRANCE FENETRES
RB CONFORT
25, rue André Citroën
95130 FRANCONVILLE

M. BOUE Olivier
Port. 06.77.96.90.93
Fixe. 01.30.72.19.20
rb-confort@orange.fr

www.isofrance-fenetres-franconville.fr

FENÊTRES - VOLETS - PORTES - PORTES DE GARAGE - PORTAILS - STORES
ENERGIES

ARTISAN PEINTRE DECORATEUR
ALAIN FOURNIER
RENOVATION d'APPARTEMENTS et de MAISONS
Revêtement sols et murs
Laques-Patines
36, Rue Charles de Gaulle – 60460 PRECY SUR OISE
Tél: 03 44 27 55 69 - Port: 06 62 82 84 93

DACHÉ Philippe
ELECTRICITE SERVICE

15 Ter, rue Desnosse Mathieu - 60250 BALAGNY-SUR-THÉRAIN
Tél : 03.44.56.18.98
Port. : 06.07.04.66.53

PLOMBERIE ELECTRICITE CHAUFFAGE

MANSION Entreprise
Installation - Entretien - Dépannage
Conception & Réalisation
de Salle de Bain

www.mansion-entreprise.com

Bureau : 4 rue du vicariat - 60530 Le Mesnil en Thelle
Tél/Fax : 03 44 53 56 38 - Port. : 06 25 67 00 63
E-mail : etpmansion@aol.com
RCS Senlis n°483 224 143

PGN